



Le passage à 35 heures c'est pour maintenant !

Après avoir lancé un préavis de grève local, le syndicat a enfin obtenu d'être reçu par le maire afin de lui exposer les revendications de la CGT sur le temps de travail et lui remettre les pétitions qui ont été signées à ce sujet par plus de 200 agents. La rencontre est prévue pour le 18 décembre.

Rappelons les points essentiels du débat sur la question du temps de travail :

L'employeur nous indique que **36 jours de congés annuels** représentent le socle commun à tous les agents de la ville travaillant à temps complet (hormis les statuts particuliers, tels que les professeurs d'enseignement artistique).

Ce nombre de jours de congés annuels, s'applique donc aussi bien pour les collègues travaillant 37h30 par semaine, que pour ceux qui sont à 35 heures hebdomadaire ou, encore, ceux qui sont annualisés. Sur ces 36 jours de congés annuels, 25 correspondent aux congés légaux (minimum requis par la loi).

Qu'on le veuille ou non, les 11 jours restant correspondent bien à des acquis sociaux !

Ces jours de congés supplémentaires ont été obtenus dans le passé aux Lilas, comme cela s'est pratiqué dans toutes les collectivités territoriales, notamment afin de compenser la faible augmentation des salaires des agents.

La CGT se battra bec et ongle, pour que, quel que soit l'employeur, ces acquis soient conservés pour tous les agents. C'est justement de cela dont il est question aujourd'hui :

Il n'est pas normal que les collègues qui ont l'obligation de travailler 37h30 par semaine (et, donc, pour la plupart, qui ne l'ont pas choisi) se voient réduire leur nombre de jours de récupération RTT - passant de 14, réglementaires, à 6 – sous prétexte que, dans notre collectivité, il y a 36 jours de congés annuels.

C'est pourquoi nous demandons :

- **Le passage à 35 heures, pour les agents qui le demandent.**
- **L'augmentation du nombre de jours RTT : de 6 à 14 jours annuels.**

Une délégation se rendra le mercredi 18 décembre en mairie pour défendre les positions de la CGT sur le temps de travail et remettre au maire les pétitions, signées par plus de 200 collègues. Le syndicat a enfin obtenu cette rencontre et cela représente un premier pas.

L'appel au rassemblement devant la mairie, le 18 décembre à 19 heures, jour du conseil municipal, ainsi que le préavis de grève qui avait été lancé pour ce jour-là, afin d'obtenir cet entretien avec le maire, sont donc suspendus.

Nous appelons tous les agents à rester attentifs et mobilisés afin de se préparer aux suites qu'il conviendra de donner à cet entretien.